



**HAL**  
open science

**Tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière  
(Plaine-d'Argenson, Deux-Sèvres) : diversité et  
réurrences dans la structure de ces constructions  
mégolithiques**

Luc Laporte, Philippe Gouézin

► **To cite this version:**

Luc Laporte, Philippe Gouézin. Tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière (Plaine-d'Argenson, Deux-Sèvres) : diversité et réurrences dans la structure de ces constructions mégolithiques. Bulletin de l'Association des Archéologues du Poitou et des Charentes, 2023, 50, pp.9-18. hal-04678100

**HAL Id: hal-04678100**

**<https://hal.science/hal-04678100v1>**

Submitted on 26 Aug 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière (Plaine d'Argenson, Deux-Sèvres) :** *Diversités et récurrences dans la structure de telles constructions mégalithiques.*

par Luc Laporte

**Résumé :** Parmi les nombreux mégalithes fouillés au cours des cinquante dernières années dans l'ouest et le centre-ouest de la France, le tumulus C de Péré à Prissé-La-Charrière est le seul qui fut exploré de façon véritablement exhaustive. Ce qui est assurément un atout considérable au vu de la qualité et de la quantité des informations recueillies, a parfois été accueilli avec une certaine incompréhension par de nombreux collègues qui peinent à transposer ces résultats, comme les méthodes ici mises en œuvres, pour leurs propres travaux. En effet, deux cas de figure se présentent le plus souvent : soit des masses tumulaires qui ne furent abordées que de façon somme toute assez superficielle, soit des monuments largement arasés dont la plupart sont de taille beaucoup plus modeste encore. Nous nous livrerons alors à l'exercice qui consiste à tenter d'interpréter les vestiges qui auraient été dégagés à Prissé-la-Charrière dans chacun de ces deux cas de figure. Une autre alternative consiste parfois à réaliser une simple coupe au sein des masses tumulaires parmi les plus monumentales, méthode que l'on sait pourtant - et de longue date - assez mal adaptée à l'étude de telles constructions, notamment pour celles en pierre sèche. L'intérêt de véritables études du bâti mégalithique sera ainsi mis en exergue, dans tous les cas précédemment évoqués : nous verrons alors que les résultats obtenus avec les méthodes antérieures, bien souvent, dépendent aussi de l'état de conservation des masses monumentales étudiées, presque autant que de la véritable nature des vestiges rencontrés.

## **1. Des études dolméniques à celles des architectures monumentales**

En 2002, à l'occasion d'un colloque international sur les mégalithes qui s'est tenu à Bougon, les plans de l'ensemble des monuments mégalithiques de l'ouest de la France (ce qui en était connu du moins) avaient été dessinés de façon normalisée et mis à la même échelle pour pouvoir être comparés (Joussaume et Laporte, 2006). L'idée était alors de tenter d'établir des liens entre la forme des ruines mégalithiques et celle des monuments correspondants. Cette synthèse prenait également en compte les techniques constructives, ainsi que l'existence parfois de multiples projets architecturaux successifs en un même lieu. En Poitou-Charentes, R. Joussaume (1985, 2003) avait beaucoup œuvré dans ce sens, un peu à la suite des travaux de P.-R. Giot (1973, 1987) et tout comme J. Briard (Briard *et al.* 1995), J. L'Helgouach (1964, L'Helgouach et Poulain, 1984) ou C.-T. Le Roux (1985, 2006) en Bretagne ou dans les Pays-de-la-Loire. Dans l'ouest et le Centre-Ouest de la France, On pourrait aussi citer les travaux de J.-P. Mohen et C. Scarre (2002) dans les Deux-Sèvres, de J. Gomez de Soto (1998) en Charentes, de J. Lecornec (1994) dans le Morbihan ou ceux de J.-L. Dron, de I. Kinnes et de A. Chancerel (Kinnes *et al.* 1990, Dron *et al.* 2016) en Normandie, parmi d'autres encore. En d'autres régions, la plupart des auteurs considéraient néanmoins un tel objectif comme difficile à atteindre, car conscients de l'effort qui restait à accomplir (Masset, Soulier, 1995), malgré quelques exceptions comme les travaux de J. Arnal (1963) sur le dolmen de Ferrières, dans le Gard, puis ceux de J. Guilaine (2019) à Saint-Eugène, dans l'Aude, ou de B. Pajot (1999) dans le Lot, par exemple.

La plupart des monuments ainsi étudiés étaient soit partiellement, voire largement, arasés (et souvent de dimensions somme toute assez modestes), soit présentaient encore une imposante élévation qui alors n'était qu'à peine effleurée : les plans au sol des premiers, parfois leurs fondations, étaient ainsi comparés à ce qui était déduit à partir de fouilles réalisées sur les parties supérieures de l'élévation des seconds. Vingt ans plus tard les méthodes d'enregistrement, comme certaines des problématiques ont changées (Cousseau et Laporte, 2020 ; Ard *et al.* 2021 ; Gouézin 2022). L'apport, et l'attrait, de nouvelles méthodes d'enregistrement en 3D ont toutefois fait un peu oublier ce qui fonde la démarche ; avec entre temps des acquis méthodologiques qui sont du seul

ressort des observations archéologiques parmi les plus classiques. C'est sur ce point que nous souhaiterions insister pour la publication de cette journée d'étude qui s'est également tenue à Bougon, vingt ans plus tard, en 2022.

## **2. Mise en place d'une nouvelle méthodologie, empruntée à l'archéologie du bâti.**

Dans son inventaire des mégalithes des Deux-Sèvres, G. Germond (1980) décrivait le tumulus C de Péré comme une grande butte allongée de plus de cent mètres de long, plus large à son extrémité orientale, avec une dépression située à peu près au tiers de sa longueur. Par la suite, cette dépression s'est révélée correspondre à l'emplacement d'un petit dolmen à couloir, à chambre quadrangulaire et couloir désaxé, partiellement démantelé. Outre quelques sondages effectués au tout début des années 1990 par C. Cathelin, nos propres fouilles sur ce monument se sont étalées entre 1995 et 2020 (Fig. 1). Elles ont notamment permis de démontrer que la masse tumulaire avait été largement conservée sur toute sa hauteur originelle, et qu'elle recouvrait deux autres espaces sépulcraux correspondant à deux monuments précédents plus petits ; l'un circulaire pourvu d'un autre dolmen à couloir et l'autre quadrangulaire disposant d'un grand coffre au tiers de sa longueur. L'ensemble de la séquence s'inscrit dans une durée assez courte, autour de 4300/4200 av. n.è. (Laporte *et al.* 2021).

Ces travaux ont conjugué les efforts de trois ou quatre générations de chercheurs, permettant ainsi la transmission non seulement de connaissances scientifiques mais aussi de savoir-faire plus intuitifs, ce qui au final s'est concrétisé par un véritable saut méthodologique dans l'étude de ces monuments mégalithiques. Face à un bâti conservé sur 3 m d'élévation en son point le plus haut, l'idée précédente que l'identification de parois internes ou externes, continues sur toute l'élévation de la masse tumulaire, suffisait pour comprendre le phasage du site comme de sa structure interne, s'est peu à peu évanouie. Au fur et à mesure des démontages, l'ensemble est d'abord apparu comme un enchevêtrement inextricable de constructions successives. Seule la mise en œuvre de solutions constructives contrastées, tant dans l'architecture des espaces funéraires que pour la structure tumulaire, marquait l'existence de trois projets architecturaux distincts (Laporte *et al.* 2002 ; Scarre *et al.* 2003 ; Joussaume, 2016). Ce fut un acquis important, qui depuis ne s'est pas démenti. Toutefois, ce seul constat reste insuffisant pour rendre compte de toute la diversité des observations effectuées sur de telles architectures.

Pour aller plus avant, au milieu des années 2000, il fut d'abord nécessaire d'identifier la nature des Unités de Construction (Laporte *et al.* 2006), puis de formaliser la description de chaque section de paroi correspondante (Laporte *et al.* 2008), ce qui n'avait jamais été fait précédemment. Il s'agissait alors de consigner par écrit, et de formaliser systématiquement par le biais d'une fiche d'enregistrement, l'ensemble des observations réalisées au fur et à mesure de la mise au jour, puis parfois du démontage, des structures internes à la masse tumulaire. Bien entendu, de telles observations n'avaient pas échappées à nos prédécesseurs ; mais ils ne les avaient pas toujours jugées suffisamment stratégiques pour en faire état de façon détaillée. Désormais, les problématiques s'étaient affinées et de nouveaux moyens techniques permettaient un enregistrement plus systématique et plus détaillé. Outre les échanges entre générations, dans le cadre de ce projet, c'est aussi toute une tradition concernant l'étude de ces architectures mégalithiques au sein de l'UMR 6566 du CNRS qui fut mise à contribution, dont l'historique remonte au moins jusque dans les années 1960, sans interruption. L'élaboration et le contenu de ces fiches d'enregistrement ne commencera à être véritablement stabilisé qu'à la fin des années 2000 (Laporte *et al.* 2010).

La réflexion était alors suffisamment avancée pour permettre un premier dialogue fructueux avec des archéologues du bâti travaillant sur d'autres monuments, civils ou religieux, appartenant aux périodes historiques. A Prissé-la-Charrière, la présence d'I. Parron-Kontis pendant une semaine sur le

terrain (Laporte *et al.* 2007), débouchait sur l'idée d'un sujet de Master destiné à un étudiant qui bénéficierait alors d'une double formation, sur des bâtis d'époque historique et protohistorique. Ce travail de Master fut confié à F. Cousseau (Université de Rennes 1), et l'ensemble débouchait sur une première publication (Laporte *et al.* 2014). Précédemment, les travaux menés sur le tumulus C de Péré avaient toujours été à la pointe des nouvelles techniques d'enregistrement ; d'abord dans les années 1990 et grâce à R. Bernard (INRAP), pour ce qui est de l'élaboration de plans à l'aide de photographies redressées (Laporte *et al.* 1996), participant même aux tests préalables à la commercialisation de certains logiciels correspondants (Laporte *et al.* 2000); puis au milieu des années 2000, suite à la découverte d'une chambre mégalithique inviolée, avec les relevés par scanner effectués par l'équipe de G. Pérazio, rapidement étendus à l'ensemble des masses monumentales (Laporte *et al.* 2004, 2008). C'est aussi vers la fin des années 2000 que P. Mora (Université de Bordeaux) attirait notre attention sur de nouveaux développements associés aux progrès tout récents de la photogrammétrie (Laporte *et al.* 2011).

Le projet de thèse qui fut développé par F. Cousseau a été ensuite l'occasion de mieux intégrer l'ensemble de ces développements techniques et méthodologiques. Cette thèse fut soutenue en 2016, à l'Université de Rennes 1, et concernait principalement quelques monuments mégalithiques parmi les plus emblématiques du nord de la Bretagne, comme quelques autres en Charente (Cousseau, 2016). Elle apportait aussi des éclaircissements quant à l'usage approprié de termes employés encore aujourd'hui par les artisans bâtisseurs en pierre sèche, ou de quelques autres plus communs de l'architecture classique. La masse considérable des données déjà acquises, le caractère alors toujours en cours des fouilles archéologiques, comme la complexité du bâti lui-même, n'ont toutefois pas permis d'intégrer l'étude du tumulus C de Péré dans le cadre de ce premier travail de thèse. Dans le même temps, deux autres thèses furent rédigées à Rennes 1, dont les auteurs ont participé aux échanges qui se sont alors noués au sein de l'équipe, tant en laboratoire que sur le terrain ; celle proposée par P. Gouézin (2017, 2022) mettait notamment l'accent sur des développements très novateurs quant à l'étude des éléments strictement mégalithiques pour chacun des dispositifs étudiés, dans le département du Morbihan, et celle de J.-A. Linares Catala (2017) proposait des développements théoriques particulièrement utiles, ainsi qu'une application de la méthode à des mégalithes du sud de l'Espagne. L'ensemble débouchait également sur différentes publications collectives (Laporte *et al.* 2017, p.ex.).

Aujourd'hui, ne serait-ce que pour la façade atlantique de la France, F. Cousseau continue de développer sa propre grille d'enregistrement adaptée à l'étude du monument de Gosseac'h dans les côtes d'Armor (Cousseau *et al.* 2020), enrichie d'expériences acquises au sein d'autres équipes dans le cadre de contrats postdoctoraux, et P. Gouézin a également modifié ses pratiques de fouille et d'enregistrement pour une meilleure prise en compte de ces architectures mégalithiques, lors de l'étude de plusieurs monuments en Charente, ou dans le département du Morbihan (Gouézin, 2019). En revanche, nous n'avions jamais eu l'occasion de présenter la méthode mise en œuvre à Prissé-la-Charrière, qui pourtant se trouve à la source de tels développements.

### **3. Archéologie du bâti mégalithique : la nécessité d'un d'enregistrement adapté.**

Définir ce qu'est l'archéologie du bâti n'est pas sans ambiguïté, ne serait-ce que pour les périodes historiques (Vaneti, 2020), et revendiquer son application pour des édifices de la préhistoire récente suppose quelques adaptations : nous nous en tiendrons ici aux questions de méthodes (Burnouf et Arlaud, 1993 ; Parron-Kontis et Reveyron, 2005 ; Sapin *et al.* 2022).

Les masses tumulaires enserrant étroitement les dalles mégalithiques d'un dolmen en allée couverte sont généralement considérées comme de simples accumulations de terre, seulement délimitées par un parement externe en pierre sèche et parfois intercalé avec des blocs dressés en façade. Les études menées sur des dispositifs somme toute assez semblables au Danemark montrent l'existence

d'une structuration qui précédemment était largement passée inaperçue (Dhen, 2009, 2016) : tranchées de drainage remplies de silex brûlés à l'extérieur des orthostates et qui concourent à l'étanchéité de la chambre, rampes et glacis au sein même de la masse tumulaire pour faciliter le transport et la pose des dalles de couverture, transformation du dispositif monumental et interventions ultérieures multiples, voire esquisses du plan au sol du bâti, antérieures à la construction, etc. Il est aussi des coffres mégalithiques, et parfois également ce qui a été qualifié de dolmens simples, qui semblent seulement inclus dans une butte de terre. L'étude du bâti mégalithique se présente alors de façon assez différente de celle que nous allons décrire.

Dans l'Ouest et le Centre-Ouest de la France, nombre de dolmens à couloir furent édifiés au cours de la seconde moitié du V<sup>e</sup> mill. BC. Le plus généralement, ils se trouvent inclus dans une construction monumentale pourvue d'une façade en pierre sèche. Parfois même l'ensemble de la construction est en pierre sèche, comme par exemple dans le cas de chambres voûtées en encorbellement. Généralement, ce type de construction est modulaire. Dans le Centre-Ouest de la France, ces modules prennent parfois la forme d'alvéoles accolées les unes aux autres, pour reprendre le terme proposé par R. Joussaume à Champs-Châlon (Charente-Maritime). Chaque alvéole, ou chaque module quel que soit sa forme, est au moins partiellement circonscrit par une paroi en pierre, parfois en bois, contenant un remplissage de terre ou de pierres. On a longtemps identifié chacun de ces éléments, alvéoles ou renforts, à des Unités de Construction. Ce qui, sur le principe, était une erreur. Une observation attentive de toute l'élévation d'une même paroi en pierre sèche montre en effet l'existence de plusieurs sections superposées (Fig. 2). Chacune de ces sections de paroi concourt à la définition des véritables Unités de Construction, imbriquées les unes aux autres d'une façon parfois différente de ce que révèle le plan au sol du bâti. Car la structure interne à la masse tumulaire fut aussi adaptée aux besoins et aux contraintes de chaque étape du chantier de construction. De plus, celles-ci s'expriment différemment au sein du bâti d'un petit monument circulaire d'une dizaine de mètres de diamètres, ou d'un tumulus allongé de plus de cent mètres de long. Dans ce cas au moins, une même masse tumulaire pourra apparaître comme structurée de façon parfois un peu différente suivant son état d'arasement.

Identifier et délimiter les contours de chaque section de paroi suppose une bonne connaissance des pratiques propres à la maçonnerie en pierre sèche. Il faut alors caractériser les matériaux et leur disposition au sein de chaque paroi et de chaque section de paroi ; puis, après démontage de la structure, décrire précisément chaque Unité de Construction au travers de ses différents éléments constitutifs. Seule une prise en compte parfois très détaillée des liens stratigraphiques entre chacun de ces éléments permettra de restituer la chronologie des événements et de mieux comprendre les techniques de construction. Cela passe par un enregistrement graphique adapté (photos annotées, relevés d'élévations, traitement des photogrammétriques), mais aussi par une description précise au sein d'une fiche d'enregistrement ; ne serait-ce que pour clairement formaliser par des critères analytiques ce qui caractérise et distingue chaque section de paroi, ainsi que les Unités de Construction qu'elles délimitent.

#### **4. Archéologie du bâti mégalithique : un exemple de fiche d'enregistrement**

Nous prendrons pour exemple, la fiche d'enregistrement mise en œuvre lors de la fouille du tumulus C de Péré (Fig. 3). Bien entendu, chaque fiche se doit d'être adaptée au bâti étudié. Ce n'est donc qu'un exemple. Chaque Unité de Construction présente généralement des dimensions et un volume assez similaires à celui d'un bloc de grand appareil en architecture classique, si ce n'est qu'ici elle sera définie par des éléments composites (un remplissage, une ou plusieurs sections de paroi). Au sein d'une même Unité de Construction, deux sections de paroi chaînées, mais perpendiculaires, peuvent ainsi assumer des fonctions parfois distinctes : par exemple, façade externe pour l'une, harpage au sein de la construction pour les deux autres. Les relations stratigraphiques entre chaque Unité de

Construction définiront des Blocs de Construction, assumant telle ou telle fonction architectonique, et parfois aussi permettront de restituer la chronologie du chantier de construction proprement dit. Outre ses liens stratigraphiques, son profil et son fruit, ou la mesure de sa hauteur comme de sa largeur, les critères retenus pour décrire chaque section de paroi consistent à caractériser l'appareillage comme les pierres employées. Pour ce qui est des matériaux mis en œuvre dans la maçonnerie, ici exclusivement des calcaires extraits localement, nous avons noté les dimensions de la face apparente des pierres, leur état d'altération (face à l'action du gel par exemple), comme la présence éventuelle de traces de mise en forme ou liées à l'extraction. Pour ce qui est de l'agencement de ces matériaux au sein de la paroi, il s'agit plutôt de leur disposition en assises, plus ou moins régulières, parfois avec la présence d'assises de fondation ou d'autres de couronnement, comme de l'ampleur des joints entre les pierres, avec parfois la présence de pierres de calage ou de trous d'ancrage. Dans quelques cas, un dressage de la paroi a été observé. La jonction entre chaque section de paroi fait l'objet d'une description spécifique, en particulier pour ce qui concerne le mode de montage des angles. Au sein de chaque Unité de Construction la nature du remplissage est décrite, avec parfois la présence de compartimentations internes.

Ces informations seront synthétisées au sein de la fiche propre à chaque section de paroi, mais elles pourront aussi être détaillées pour chaque pierre sur des clichés annotés ou des relevés manuels. Quand une arête de la pierre est en saillie, plusieurs faces seront partiellement apparentes dans la paroi ; c'est notamment le cas lorsque celle-ci présente une fonction de harpage. Mais le plus souvent, une seule face de chaque pierre pourra être observée, du fait de leur disposition en assises. La fréquence des pierres qui présentent une surface lisse en façade de chaque section de paroi est rarement aléatoire. A Prissé, cela résulte souvent d'un détachement de la pierre le long d'une diaclase naturelle, au cours de l'extraction, ou du mode de fracture ; avec parfois également un réfléchissement continu sur toute la longueur de l'un des bords de la pierre, parmi d'autres stigmates encore liés au processus d'extraction ou à une mise en forme préalable. Si les stigmates observés résultent le plus souvent d'étapes antérieures de la chaîne opératoire, le fait de disposer systématiquement en façade l'une ou l'autre des faces de la pierre est directement lié au mode de montage de la paroi, comme à l'effet recherché.

Le mode de montage de la paroi ne sera véritablement accessible qu'après un démontage au moins partiel de celle-ci. Pour une paroi rectiligne, les modalités de l'alternance entre boutisses et panneresses pourront ainsi être observées, de même que la présence éventuelle d'un bourrage interne. Pour une paroi curviligne, des pierres triangulaires seront souvent utilisées ; avec parfois un léger pendage qui donne sa forme tronconique aux parties les plus hautes des alvéoles, par exemple. Cette paroi présente aussi parfois des discontinuités dans son profil ou dans son mode de montage, qui contribuent également à définir différentes sections. Après un arrêt temporaire du chantier, le tracé d'une nouvelle section d'une même paroi pourra être construite légèrement en retrait ou en avant de la précédente. De la même façon, l'ordre de montage des différentes Unités de Construction qui précédemment étaient d'est en ouest, par exemple, pourra être exécuté dans un ordre inverse. Il arrive enfin qu'une nouvelle section de paroi ne soit matérialisée que par une seule assise, rappelant aux ouvriers le plan d'une construction qui au final aura été réalisée différemment.

La fonction architectonique de chaque section de paroi, Unité de Construction ou Bloc de Construction, est un autre point important. A titre d'exemple, la façade est souvent plaquée en chemisage sur des structures internes qui, après analyse, se révèlent parfois être les seules à véritablement assurer le maintien en élévation du bâti. Inversement, une banquette ou un manchon de faible hauteur sont parfois érigés au pied de la façade, ce qui évite qu'elle ne chasse par la base : le parement externe de telles banquettes périphériques fut souvent confondu avec l'élévation de la façade proprement dite, en particulier au sein du plan au sol relevé pour des monuments largement arasés. Parmi les autres fonctions attestées à Prissé-la-Charrière, il est des parois qui seront construites différemment suivant qu'elles assurent une fonction de parement, de raidisseur interne,

ou de harpage, comme il est des Unités de Construction qui concourent à la constitution de rampes, de terrasses, de contreforts ou d'arcs de décharge, par exemple.

La liaison entre deux Blocs de Construction peut être marquée par un chaînage vertical des parois latérales d'Unités de Construction bâties successivement, les unes au-dessus des autres, créant ainsi des raidisseurs transverses à la masse tumulaire. Pendant la pose des élévations du parement, ces mêmes axes seront ensuite renforcés par les éléments d'un cerclage, répartis à intervalles réguliers comme sur le fût d'un tonneau. Contrairement à l'architecture des cathédrales, où les reports de poussée furent appréhendés et calculés au moins dès le XIXe siècle, il n'était à ce jour aucune véritable tentative dans ce sens pour de tels bâtis mégalithiques : le mémoire de stage d'un élève en école d'ingénieur ouvre au moins quelques pistes dans ce sens (Dreyfus, 2021). Le recours à un enregistrement 3D (photogrammétrie, scanner, etc.) est alors pleinement valorisé sur le plan scientifique.

Cet enregistrement 3D est aussi un puissant outil de validation lorsqu'il s'agit d'établir le phasage des différentes étapes de la construction à partir des très nombreuses liaisons stratigraphiques observées sur le terrain. L'acquisition de telles informations suppose en effet des démontages qui permettent rarement de mettre en exergue une seule des étapes du chantier, au cours de la fouille. En revanche, les modèles numériques issus de l'enregistrement 3D autorisent une restitution du bâti à chacune de ces étapes, opération qui intervient plutôt dans un second temps au cours du traitement de l'information. Ce type d'enregistrement 3D ne saurait donc se substituer à celui plus classiquement mis en œuvre pour l'archéologie du bâti, notamment par le biais de fiches d'enregistrement.

## **5. Vers un plus large usage de la méthode, pour l'étude des mégalithes.**

L'un des premiers enseignements de cette méthode appliquée à l'étude des masses monumentales du tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière fut de constater que différentes solutions constructives pouvaient être mises en œuvre successivement au sein d'une même masse tumulaire, d'un même chantier de construction. L'idée initiale qu'il suffisait de comparer les plans au sol de chaque type de monument mégalithique pour tenter d'en inférer quelques récurrences quant aux solutions constructives adoptées se trouve par là même infirmée.

A titre d'exemple, une première structure en terrasses, également perceptible au travers de renforts transversaux dégagés au sein de la masse tumulaire du Montiou (Sainte-Soline, Deux-Sèvres – Germond, 1980), est ici surmontée par une structure alvéolaire, similaire à celle dégagée au sein des monuments de la nécropole mégalithique de Champs-Châlon (Courçon, Charente-Maritime – Joussaume, 2006). L'ensemble s'organise par tronçons, en blocs de construction, qui viennent s'accoler les uns contre les autres, comme cela fut mis en exergue par un décapage superficiel des parties hautes de l'élévation du tumulus F de Bougon (Deux-Sèvres – Mohen et Scarre, 2002). Au centre de la masse tumulaire, son axe principal est matérialisé par des cloisons en bois, sans autre ancrage au sol qu'un apport de masses d'argiles à leur pied, ou parfois également de grosses dalles disposées en écaille : un tel dispositif est très similaire à celui par ailleurs renseigné au sein de la Motte des Justices à Thouars (Deux-Sèvres – Germond *et al.* 1994). Mais il s'organise parfois aussi sous la forme de caissons remplis de pierres sèches, un peu comme à Colombier-sur-Seule (Calvados – Kinnes *et al.* 1992). A peu près toute la diversité observée sur les monuments précédemment étudiés dans la région se trouve ici concentrée au sein de l'élévation d'une seule et même masse tumulaire.

Ceci s'explique non pas au travers de phases d'aménagement successives, étalées dans le temps, mais par une excellente maîtrise des contraintes architectoniques et des techniques constructives, pour un chantier qui fut mené sur une durée assez brève (Laporte, 2010, 2016). En revanche, le plan

au sol du bâti cumule différentes solutions constructives juxtaposées, du fait d'un élargissement progressif de l'emprise des élévations. Il nous est ainsi venu à l'esprit de restituer, à partir des modèles numériques de l'enregistrement 3D, un état très largement arasé du tumulus C de Péré, c'est-à-dire avec une élévation somme toute très comparable à celui de la plupart des masses monumentales qui furent étudiées de façon extensive à ce jour (fig. 4). Le résultat n'efface en aucune façon l'existence de trois projets architecturaux distincts et au moins partiellement successifs, correspondant aux trois espaces sépulcraux identifiés. La structure du monument allongé de cent mètres de long, le tumulus C, apparaît toutefois sous un jour un peu différent de celui que nous aurions intuitivement pressenti, avec notamment une cloison axiale sur le tiers de sa longueur la plus orientale. L'image est alors assez proche de celle obtenue par F. Lévêque (*à paraître*) à la suite de prospections géophysiques réalisées sur le tumulus arasé du Champs des Grues (Thairé, Charente-Maritime).

En quoi les méthodes d'étude du bâti mégalithique que nous venons de présenter peuvent-elles se révéler également utiles, et instructives, pour l'étude extensive de monuments moins bien conservés, ou abordés de façon un peu plus superficielle ? Pour ne pas parler de ces grandes coupes transverses à toute la hauteur de la masse tumulaire dont on sait de longue date à quel point elles sont destructrices pour un gain d'information souvent très limité : la méthode mise en place par Van Giffen (1927) pour l'étude des *Hunebedden* hollandais ne saurait répondre aux problématiques scientifiques qui s'imposent cent ans plus tard. Déjà dans les années 1960, le caractère aléatoire et partiel des informations ainsi recueillies ressortait des différentes coupes successivement relevées à l'occasion de la destruction du tumulus de Bouhet (Charente-Maritime – Burnez et Gabet, 1967). Le dégagement extensif des structures est une approche qui s'est ainsi imposée au moins depuis les années 1980 (Joussaume, 1977, 1999, 2002). Il restait cependant à mieux caractériser la nature des élévations dégagées, notamment par le biais de fiches d'enregistrement comme celles que nous venons de présenter.

Sur un monument arasé, ce qui ressort des dispositifs liés spécifiquement à la mise en place des fondations pourra ainsi être individualisé, avec parfois l'existence de véritables radiers. De la même façon, le débouché d'une rampe d'accès aux parties supérieures du chantier de construction, peut être détectée par une rupture spécifique dans la disposition des assises au sein de l'une des parois les plus externes. Ce qui fut trop souvent confondu avec l'existence d'un "tertre", supposé antérieur. Même pour de petits monuments circulaires, un examen attentif du mode de construction de parois concentriques permet ainsi de distinguer celles nécessaires au maintien de la superstructure mégalithique, propre à la chambre sépulcrale, de celle plus externe qui donne à la masse monumentale l'aspect que l'on aura voulu afficher à la vue de tous. La plupart des travaux les plus récents de P. Gouézin vont dans ce sens. Sur un bâti conservé avec une plus grande élévation, mais qui ne fut guère exploré en profondeur, l'intérêt de la méthode fut également souligné au travers des études réalisées par F. Cousseau sur le grand cairn de Barnenez, ou ceux de l'île Guennoc, en Bretagne. Ce ne sont que quelques exemples.

## 6. Conclusion :

L'étude des mégalithes fut trop longtemps cantonnée à celles de ruines mégalithiques, imposantes, largement visibles dans nos paysages contemporains, et auprès desquelles les chercheurs étaient à peu près certains de recueillir quelques précieux objets mobiliers, ou des restes humains lorsqu'ils sont conservés. Chacun de ces vestiges fait alors l'objet d'études désormais de plus en plus spécialisées qui livrent de très nombreuses informations sur leurs bâtisseurs, au même titre que l'étude des architectures qui fut en revanche largement délaissée. Dans l'histoire récente de la recherche, le Centre-Ouest de la France fut un lieu privilégié pour développer une étude extensive des masses monumentales spécifiquement associées à ces mégalithes. La mise en place des méthodes d'étude de l'archéologie du bâti mégalithique permet désormais d'appréhender de telles



architectures avec une approche plus fine, et plus pertinente encore. Certes, le caractère pionnier de ces travaux impliqueront sans doute de nombreux ajustements à venir : ce n'est qu'un début. Mais cela permet du moins de replacer l'étude des tous premiers monuments funéraires en pierre du Néolithique, en Europe occidentale, dans la perspective beaucoup plus large d'une histoire des architectures monumentales, s'affranchissant alors d'un primitivisme insidieux que chacun aujourd'hui rejette, sans toujours comprendre combien il emprunt encore, implicitement, nombre d'études sur les mégalithes.

Luc Laporte  
Directeur de Recherche au CNRS  
UMR 6566, Univ Rennes  
luc.laporte@univ-rennes1.fr

### **Bibliographie :**

ARD V., MENS E., GANDELIN M. (2021) - Mégalithismes et monumentalismes funéraires. Actes du colloque international de Carcassonne (France), novembre 2016. Sidestone Press, Leiden, 376p.

ARNAL J. (1963) – *Les dolmens du département de l'Hérault*. Presses Universitaires de France, Paris, Préhistoire, T. XV, 250p.

BRIARD J., GAUTIER M., LE ROUX C.-T. (1995) – *Les mégalithes et les tumulus de Saint-Just (Ille-et-Vilaine)*. Ed. CTHS, Paris, 171 p. ill.

BURNEZ C., GABET C. (1967) - Destruction du tumulus géant de la Grosse Motte à Bouhet (Charente-Maritime). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*. 64-3., p. 623-638.

---

BURNOUF J., ARLAUD C. (1993) - L'archéologie du bâti médiéval urbain, *Les nouvelles de l'archéologie*, n°53-54, p. 5-69.

COUSSEAU F. (2016) - *Archéologie du bâti mégalithique dans l'Ouest de la France*, thèse de doctorat, Université de Rennes 1, L. Laporte dir., 2 vol.

COUSSEAU F., LAPORTE L. (2020) - *Pre and Protohistoric Stone Architectures, from the European Atlantic Façade, and beyond. Social and technical contexts for their building*. Actes du colloque UISPP de Paris, session XXXII-3, juin 2018. Archaeopress, Oxford, 186p.

COUSSEAU F., NICHOLLS J., BESSE M. (2020) - Discovery of a multi-chambered long cairn at Goasseac'h, Carhaix-Plouguer, central Brittany, France. *Antiquity*, 94 (378), 31, 1-8

DHEN T. (2009) - The megalithic Building site. In : Scarre C. (ed.) - *Megalithic Quarrying, Sourcing, Extracting and Manipulating the Stones*. BAR S1923, Oxford : Archaeopress, 2009, p. 21-25.

DEHN T. (2016) - The megalithic construction process and the building of passage graves in Denmark. In Laporte L., Scarre C. (dir.) - *Megalithic architectures*. Actes du colloque international de Rennes, IV<sup>th</sup> Meeting of the European Megalithic Studies Group, Mai 2012. Oxbow Monographs, 2016, p. 59-68.

DREYFUS T. (2021) - *Sciences de l'Ingénieur et tous premiers bâtis en pierre sèche de la Préhistoire récente en Europe Occidentale : démarche exploratoire autour du tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière*. Rapport de stage Stage d'initiation à la recherche, 21p.

DRON J.-L., CHARRAUD F., GACHE D., LE GOFF I. (2016) - *Les occupations néolithiques de "la Bruyère du Hamel" à Condé-sur-Ifs (Calvados) - Site Domestique, puis nécropole monumentale* - Mémoire de la Société préhistorique française, 62, 285p.

---

- KINNES I., LAGNEL E., KIRK T., CHANCEREL A. (1990) - Le tumulus néolithique de la commune Sèche à Colombiers-sur-Seules (Calvados). *Paysans et bâtisseurs: l'émergence du Néolithique atlantique et les origines du mégalithisme* : actes du 17ème Colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes, 28-31 octobre 1990, Rennes, France. p.17-29
- GERMOND G. (1980) - *Inventaire des mégalithes de la France*. 6. Deux-Sèvres, Suppl. à Gallia Préhistoire, 290p.
- GERMOND G., CHAMPEME L.-M. & M., FERNANDEZ L. (1994) - Le tumulus de la motte des Justices à Thouars, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 91-6, p. 394-406.
- GIFFEN A. VAN (1927) - *De hunnebedden in Netherlands*.
- GIOT P.-R. (1973) - Les leçons finales du cairn de Barnenez, in Daniel G., Kjaerum P. (dir.) - *Megalithic Graves and Ritual*, Actes du III<sup>e</sup> colloque atlantique (Moesgard, 1969), Copenhague, Jutland Archaeological Society, p.197-201.
- GIOT P.-R. (1987) – *Barnenez, Carn, Guennoc* ; Travaux du laboratoire “anthropologie-préhistoire- protohistoire- quaternaire armoricains », 2 vol.
- GOUEZIN P. (2017) – *Mégalithes du Morbihan dans leur cadre atlantique*. Thèse de doctorat, Université de Rennes 1, L. Laporte dir., 2 vol.
- GOUEZIN P. (2019) - Nécropole néolithique de Coëby : ensembles mégalithiques TRED 9-TRED 8, commune de Trédion (Morbihan). *Journée du "CReAAH", Archéologie, Archéosciences, Histoire, Rennes, 23 mars 2019. Résumés des communications*, p.22.
- GOUEZIN P. (2022) - Les mégalithes du département du Morbihan Structures funéraires et pierres dressées Analyses architecturales et spatiales, ARCHAEOPRESS, OXFORD, 456p.
- GOMEZ DE SOTO J. (1998) – La nécropole de la Boixe à Vervant, Maine-de-Boixe, Cellettes (Charente), Nouvelles recherches sur le monument C, *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France*, Actes du XXI<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Poitiers, 14-16 octobre 1996, p. 183-191.
- GUILAINE J. (2019) - *Le dolmen de Saint-Eugène - Autopsie d'une sépulture collective néolithique*, AEP, Toulouse, 405p.
- JOUSSAUME R. (1977) - Le mégalithe de la Pierre-Virante à Xanton-Chassenon (Vendée), étude archéologique, *L'Anthropologie* 81, p. 5-62.
- JOUSSAUME R. (1985) – Des dolmens pour les morts, Hachette, Paris, 398p.
- JOUSSAUME R. (1999) - Le tumulus du Pey de Fontaine au Bernard (Vendée), *Gallia Préhistoire*, 41, p.167-222.
- JOUSSAUME R., FOUERE P., CREDOT R. (2002) - Dolmens des quatre routes et de Bois Neuf III à Marsac (Creuse), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 99, n°1, p.39-48.
- JOUSSAUME R. (2003) – *Les charpentiers de la pierre, monuments mégalithiques dans le monde*, La Maison des Roches ed., Paris, 126p.
- JOUSSAUME R. (2006) - *Les tumulus de Champ-Chalon à Benon (Charente-Maritime)*, Groupe Vendéen d'Etudes Préhistoriques, 42, 90p.
- JOUSSAUME R. (2016) – *Palets et minches de Gargantua. Mégalithismes dans le Centre-Ouest de la France*. Chauvigny (Vienne), Association des Publications chauvinoises, 390 p.
- JOUSSAUME R., LAPORTE L. (2006) - Monuments funéraires néolithiques dans l'ouest de la France. in Joussaume, Laporte & Scarre (dir.) 2006. *Origine et développement du mégalithisme de l'ouest de l'Europe*. p. 319-344.

L'HELGOUACH J. (1964) – *Les sépultures mégalithiques en Armorique*, Thèse, Université de Rennes, 329p.

L'HELGOUACH J., POULAIN H. (1984) - Le cairn des Mousseaux à Pornic et les tombes mégalithiques transeptées de l'estuaire de la Loire. In: *Revue archéologique de l'ouest*, tome 1, p. 15-32.

LAPORTE L. (2010) - Restauración, reconstrucción y apropiación: evolución de las arquitecturas megalíticas en el oeste de Francia, entre pasado y presente. *Restauración, reconstrucción, apropiación ; évolution des architectures mégalithiques dans l'Ouest de la France, entre passé et présent. Munibe. Suppl. n° XX. Actes du colloque international de Beasain (Espagne).*p.121-150

LAPORTE L. (2016) - Structural functions and architectural projects within the elongated megalithic monuments of Western France. *in LaporteL., Scarre C. (dir.) - Megalithic architectures. Actes du colloque international de Rennes, IVth Meeting of the European Megalithic Studies Group, Mai 2012. Oxbow Monographs. p. 17-30.*

LAPORTE L., JOUSSAUME R., SCARRE C. avec la collaboration de BERNARD R., HEMMER J.N., BOUMIER F., SOLER L., HENAFF X. (1996) - *Le Tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière (79)*, rapport de fouilles 1996, 21p.

LAPORTE L., JOUSSAUME R., SCARRE C., et ROUSSEAU J., SOLER L. (2000) - *Prissé-la-Charrière, Tumulus C de Péré*; rapport de fouilles 2000

LAPORTE L., JOUSSAUME R., SCARRE C. (2002) – Le tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière, *Gallia Préhistoire*, p.167-214.

LAPORTE L., JOUSSAUME R., SCARRE C. (2004) - *Prissé-la-Charrière, Tumulus C de Péré*; rapport de fouilles, programme 2002-2004.

LAPORTE L., CADOT R., SOLER L. (2006) – *Prissé-la-Charrière, Nécropole mégalithique de Prissé, Programme 2006-2008, vol. I – Rapport de fouilles intermédiaire 2006, 80p.*

LAPORTE L., CADOT R., SOLER L., AIRVAUX J., BERNARD R., PARRON-KONTIS I., PLATEL S., VANHOVE C., BOIZUMAULT M., LUCQUIN A., MARCH R., LE BANNIER J.-C. (2007) – *Prissé-la-Charrière, Nécropole mégalithique de Prissé, Programme 2006-2008, vol. II – Rapport de fouilles intermédiaire 2007, 300p.*

LAPORTE L., SOLER L., KERDIVEL G., DARTOIS V., CATHELIN C., CADOT R., DEGUILLOUX M.-F., PEMONGE M.-H., PERAZIO G., VERGNIEUX G., LOPEZ-ROMERO E., QUESNEL L. (2008) – *Prissé-la-Charrière, Nécropole mégalithique de Prissé, Programme 2006-2008, vol. II – Rapport de fouilles intermédiaire 2007, 300p.*

LAPORTE L., SOLER L., COUSSEAU F., CADOT R., ET CROS J.P., CATHELIN C., DARRIBA X., DELVOYE A., GOUEZIN P., MURET T. (2010) – *Tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres). Rapport de fouilles programmées. 106 p.*

LAPORTE L., PARRON I., COUSSEAU F. (2014) - Nouvelle approche du mégalithisme à l'épreuve de l'archéologie du bâti. *in Sénepart I., Billard C., Bostyn F., Praud Y., Thirault E. - Méthodologie de recherches de terrain sur la préhistoire récente en France. Actes du 1er colloque RMPR-Internéo de Marseille, juin 2012 ; Toulouse, Editions Archives d'Ecologie Préhistorique, p.169-186.*

LAPORTE L., COUSSEAU F., BUENO RAMIREZ P., BALBIN BERHMAN R. DE, GOUEZIN P., MENS E., CHAURIS L., BERNARD Y., QUESNEL L., BARREAU J. -B. (2017) - Le douzième dolmen de Barnenez. Destructions et reconstructions au sein d'une nécropole mégalithique. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, T.114, n°1, p.93-114

LAPORTE L., BARREAU J.-B., BERNARD Y., CADOT R., COUSSEAU F., GOUEZIN P., LINARES J.-A. (2015) – *Tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres). Rapport de fouilles programmées. 58p.*

- LAPORTE L., COUSSEAU F., SCARRE C., SOLER L. (2021) - Vingt ans de fouilles sur le tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière : bilan, état des recherches et perspectives. in Ard V., Mens E., Gandelin M. - Mégalithismes et monumentalismes funéraires. Actes du colloque international de Carcassonne (France), novembre 2016. Sidestone Press, Leiden. p.29-48.
- LECORNEC J. (1994) – Le Petit Mont, Arzon, Morbihan. Documents Archéologiques de l'Ouest. 109p.
- LE ROUX C.-T. (1985) – New excavations at Gavrinis, *Antiquity*, 59, p.183-187
- LE ROUX C.-T. (2006) - *Monuments mégalithiques à Locmariaquer (Morbihan), le long tumulus d'Er Grah dans son environnement*, XXXVIIIe suppl. à Gallia Préhistoire, CNRS ed., Paris, 308p.
- LINARES CATALA J.A. (2017) - *El megalithismo del sur de la Peninsula Iberica*. Cotutelle des Universités de Huelva et de Rennes 1, J.C. Vera et L. Laporte dir., 3 vol.
- MASSET C., SOULIER P. (1995) - *Allées sans retour, Allées couvertes et autres monuments funéraires du Néolithique dans la France du Nord-Ouest*, Errance ed., Paris, 263p.
- MOHEN J.-P., SCARRE C. (2002) – *Les tumulus de Bougon, complexe mégalithique du Ve au IIIe millénaire* ; Ed. Errance, Paris.256p.
- PAJOT B. (1999) – Les dolmens du Quercy. in Guilaine J. (dir.) – *Mégalithismes de l'Atlantique à l'Ethiopie*. Ed. Errance, Paris, p.143-172.
- PARRON-KONTIS I., REVEYRON N. (2005) - *Archéologie du bâti : pour une harmonisation des méthodes*, Actes de la table ronde de Saint-Romain-en-Gal, nov. 2001, Paris, Errance, 159p.
- SCARRE C., LAPORTE L., JOUSSAUME R. (2003) – Long mounds and megalithic origins in western France : recent excavation at Prissé-la-Charrière. *Proceedings of the Prehistoric Society*, 69, 2003, p.235-251
- VANETTI A. (2020) - *Archéologie du bâti, Histoire et épistémologie des origines à nos jours (France, Italie, Suisse)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 293 p.
- SAPIN C., BULLY S., BIZRI M., HENRION F. (2022) - *Archéologie du bâti. Aujourd'hui et demain*. Actes du colloque ABAD, Auxerre, octobre 2019. ARTEHIS editions, Dijon, DOI : 10.4000/books.artehis.25779.

Liste des figures :



Fig. 1 - Le tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière (Plaine d'Argenson, Deux-Sèvres) à l'issue de la dernière campagne de fouilles, en 2020. Cliché P. Gouézin.





Fig. 2 - Quelques unes des sections de paroi identifiées au sein de l'élévation de l'alvéole c54b, à l'extrémité orientale du tumulus C de Péré. Cliché L. Laporte.

**Alvéole n° :** \_\_\_\_\_ **Parois, sections :** \_\_\_\_\_

**Comblement :**

S'appuie contre : \_\_\_\_\_

Stratigraphie interne : \_\_\_\_\_

Nature du comblement : \_\_\_\_\_

Compartimentation interne : \_\_\_\_\_

**Angles et raccords :**

Raccord entre les différentes parois : \_\_\_\_\_

Mode de montage des angles : \_\_\_\_\_

Forme de l'angle : \_\_\_\_\_

**Mode de fondation :**

**Fonction :** terrasse, contrefort, autre.....

**Commentaire :**

**Paroi :** \_\_\_\_\_ **(Section : \_\_\_\_\_ )**  
Alvéole n° : \_\_\_\_\_

**Stratigraphie :**

Repose sur : \_\_\_\_\_

S'appuie contre : \_\_\_\_\_  
Est chaîné avec : \_\_\_\_\_

Est surmonté par : \_\_\_\_\_

**Mesures de la paroi :** \_\_\_\_\_ **Largeur :** \_\_\_\_\_

Altimétrie sommet (année) : \_\_\_\_\_  
Altimétrie base : \_\_\_\_\_

Hauteur dégagée (année) : \_\_\_\_\_  
Hauteur totale : \_\_\_\_\_

**Pierres :** \_\_\_\_\_ *Remarques sur l'état d'altération :* \_\_\_\_\_

*Module des pierres :*

Largeur - Max : \_\_\_\_\_ Moy : \_\_\_\_\_ Min : \_\_\_\_\_  
Epaisseur - Max : \_\_\_\_\_ Moy : \_\_\_\_\_ Min : \_\_\_\_\_

*Remarques sur les faces apparentes :*

Stigmates liés à l'extraction : \_\_\_\_\_  
Stigmates liés à une mise en forme : \_\_\_\_\_

*Banc d'origine :*

**Appareillage :**

Assises : \_\_\_\_\_

Calages : \_\_\_\_\_  
Dressage : \_\_\_\_\_

**Profil :**

**Fonction :** raidisseur, harpage, parement, renfort interne, autre.....

Fig. 3 - Exemple de fiche d'enregistrement du bâti, telle que mise en œuvre lors de la fouille du tumulus C de Péré.

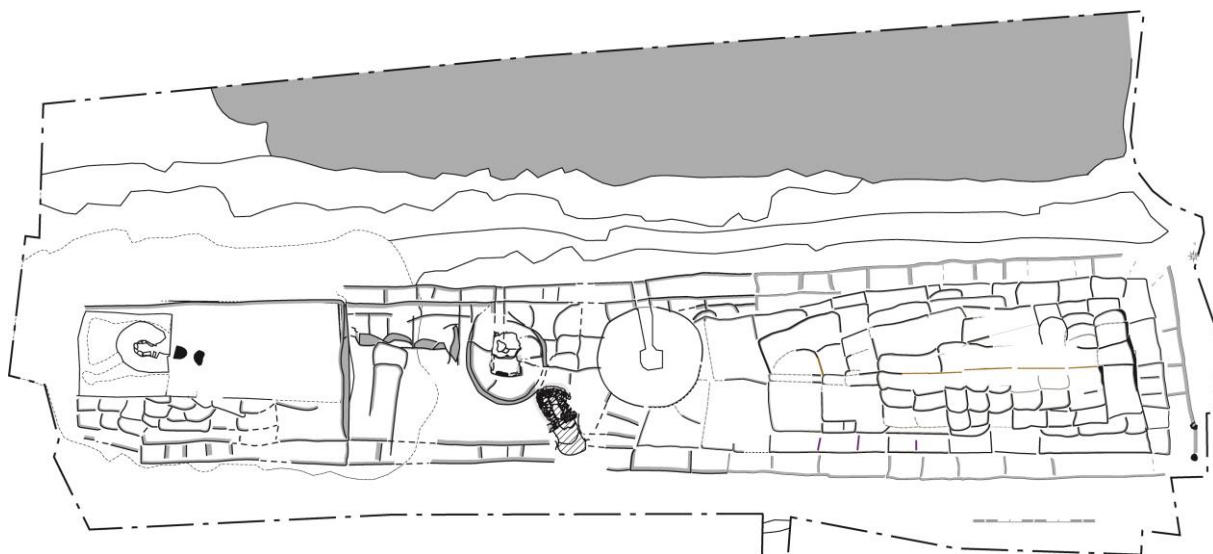


Fig. 4 - Modélisation de la structure du tumulus C de Péré, telle qu'elle serait apparue si le monument avait été largement arasé. DAO L. Laporte.